

LA GUERRI

LE BLOCUS MARITIME ET SES EFFETS

C'est une des armes les plus efficaces que possèdent les Alliés

UNE des armes les plus efficaces que nous possédions contre le potentiel guerrier de l'Allemagne c'est, évidemment, le blocus. Après avoir affecté d'en rire, par le tonitruant organe de Goering, la propagande allemande réagit maintenant avec la plus grande violence, preuve que le Reich sent bien la gravité qu'empruntera pour sa résistance, le fait d'être coupé de la partie du monde la plus riche et que ne peuvent compenser ni les accroissements de territoire que lui apporte la conquête de la Pologne ni ses accords avec les Soviétiques.

Comme cette propagande écrite et verbale ne fera que s'intensifier et s'emploiera à embrouiller les notions les plus nettes, nous allons préciser succinctement ce qu'il faut entendre aujourd'hui par *blocus*, comment il est exercé et quelles sont ses conséquences.

Aux termes du droit international maritime, fixé par la Déclaration de Paris du 18 avril 1856, à laquelle souscrivirent toutes les grandes puissances, il ne peut y avoir de *blocus* proprement dit et de nature à entraîner obligation pour les neutres que : 1° lorsque les forces navales d'un pays en état de guerre sont suffisantes pour interdire effectivement l'accès du littoral et des ports ennemis ; 2° lorsque ce blocus pèse également sur tous les neutres.

L'étendue des fronts de mer, l'apparition des mines, de l'artillerie à longue portée, du sous-marin et de l'avion, la variété des tâches dévolues aux forces navales ne permet plus de tenir un blocus rapproché, comme au temps de la marine en bois, lorsque les escadres pouvaient se permettre de croiser en permanence au large des côtes ; d'autre part, la liberté de navigation scandinave en Baltique rend caduque la deuxième condition.

Il a donc fallu trouver une autre base légale à l'action de la coalition et l'on s'est rabattu, comme en 1914-1918, sur la notion de « répression de la contrebande », prévue, elle aussi, par la Déclaration de 1856.

Cette répression permet à un Etat en guerre, moyennant qu'il en prévienne officiellement tous les non-belligérants, de dresser une liste de matières et de marchandises considérées comme pouvant aider au ravitaillement en vivres et en matériel de l'ennemi. Ainsi les navires neutres sont informés de ce qu'ils peuvent ou non transporter.

Naturellement les bâtiments en question sont soumis au droit de visite, soit qu'ils acceptent de relâcher dans un port français ou anglais ce qui facilite l'opération, soit qu'ils soient arraisonnés en pleine mer par les forces navales qui surveillent les routes maritimes.

Le procédé est des plus simples, si l'exécution n'est pas toujours commode.

Un signal du bâtiment de guerre invite le marchand à s'arrêter. S'il fait la sourde oreille

allemande fut prolongée durant de longs mois, lors de la dernière guerre, par tout ce que les empires centraux purent importer en fraude.

Les dirigeants allemands n'oublient qu'une précision, c'est que les besoins nationaux des pays neutres sont très largement calculés et qu'aucun citoyen d'un Etat restant en dehors du conflit ne manquera de la moindre des choses. Tout au plus, certains de leurs commerçants ne pourront-ils pas édifier de gigantesques fortunes au prix de la vie de nos soldats...

Mais à ces saisies, à ce contrôle ne se bornent pas les opérations de blocus.

Toutes les sources possibles d'approvisionnement, même les plus lointaines, sont connues et surveillées et, dès à présent, on a entrepris la tâche d'entraver l'acheminement de marchandises vers l'Allemagne. Toutes les phases du mouvement de ces dernières sont suivies de près ; on crée des difficultés à leur financement, à leur assurance, à leur transport ; on met à l'index les firmes connues pour ravitailler l'Allemagne. La saisie des marchandises, en mer ou dans les ports, n'est que l'aboutissement de cette activité incessante ; en fait, il peut être désirable, parfois, de permettre l'embarquement des marchandises en vue de les saisir plus près de leur point d'arrivée.

On voit que le blocus moderne est tout autre chose que l'opération relativement simple que connaissaient les contemporains de Colbert, de Vergennes et du Blocus continental.

Mais pour importantes que soient les entraves ainsi apportées aux industries de guerre de l'Allemagne, elles ne doivent pas faire oublier les restrictions alimentaires qui ne leur céderont en rien.

S'il est encore trop tôt pour évaluer ce qu'elles pourront être lorsque les approvisionnements, quant à commenceront à s'épuiser, on peut s'en faire une idée par ce qu'elles étaient en 1918.

En cette quatrième année de guerre, la situation du bloc austro-allemand était, certes, plus favorable qu'elle ne l'est aujourd'hui même après la conquête de la Pologne et, aussi en tenant compte des facilités de ravitaillement que le Reich pourrait obtenir de ses chers amis de Moscou.

En effet, la Roumanie, la Hongrie, la Bulgarie, la Turquie, la quasi totalité des territoires yougoslaves, l'Istrie, étaient alliées ou soumises.

Or, en juin 1918, la ration hebdomadaire de pain — et de quel pain, son et sciure de bois, — pour la population civile allemande

était de 1.250 grammes, soit très exactement 178 grammes par personne et par jour. En Autriche, la situation était pire encore puisque le 17 juin 1918, le Dr. Paul, ministre du Ravitaillement de la Double-Monarchie, restreignait la ration hebdomadaire à 1.102 grammes par semaine pour les ouvriers et à 600 grammes (85 grammes par jour !) pour les adultes ne travaillant pas pour l'armée.

Cependant, l'effondrement du front russe avait ouvert aux empires centraux les portes de l'Ukraine. En annonçant au Reichstag la paix de Brest-Litovsk, le chancelier Michaëlis ne s'était-il pas écrié : « Messieurs, voici la paix du pain ! »

Dans quelle mesure l'aide alimentaire alors escomptée sera-t-elle aujourd'hui plus efficace ? L'abandon par Hitler aux Soviétiques des frontières ukraino-roumaines peut, en dépit de toutes les apparences, ne pas faire obstacle à un ravitaillement en blé, encore que ce que l'on sait des « méthodes » agricoles russes autorise un certain scepticisme.

Pour ce qui est de la viande et des graisses, les statistiques ne sont pas moins éloquentes.

La consommation allemande de viande évaluée en 1914 à 950 grammes par semaine et par personne n'était plus en 1918 que de 250 ; les graisses passeront de 190 grammes à 62. Quant à la consommation de pommes

de terre elle tomba de vingt millions de tonnes à dix.

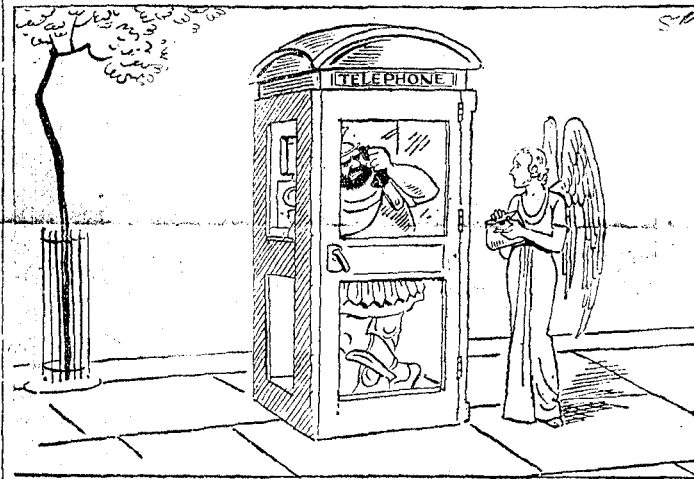
Ces rationnements avaient été progressifs car il avait fallu plus de deux années d'alliés pour mettre au point leur organisation du blocus et obtenir l'adhésion des neutres aux mesures qu'il impliquait. Cette fois, résultats seront obtenus bien plus vite. C'est dès les premières semaines du conflit que verrou a été tiré.

Arrêt des importations de matières premières d'armement, arrêt du fourrage et des graines à tourteaux pour l'élevage des bétails, arrêt des phosphates destinés à la fabrication des engrais dont est fonction une grande partie du rendement agricole de terre, arrêt enfin des vivres qui ajoutera tous les soucis qui pourront hanter le peuple germanique l'affaiblissement progressif de la capacité de résistance physique, jusqu'à un point où, comme en 1918, elle cédera vertige de la faim et précipitera la débâcle c'est tout cela que signifie le blocus.

Dans l'infamie aventure où le Reich hitlérien, nouvelle incarnation de l'Allemagne éternelle, a jeté l'Europe, la mer jouée, gagne, précédant, préparant et facilitant l'action sur terre et dans l'air et la décision des armes.

Pierre VARILLON.

LA CARICATURE ANGLAISE ET LA GUERRE



— Que tout le monde débarrasse la ligne, elle est à moi seul.

Daily Express.